



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/07/2024 11H16 C:000040 I:29350
V/REF : 954178
V/Email reçu le Mercredi 31/07/2024 a 11H16

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 00760
IMMEUBLE : RUE DU CENTRE
1/2/3/4/5/6/7/9/11 R.DU CENTRE
71100 SAINT REMY

Feillens, le 16 Septembre 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 5 RUE DU CENTRE - ST REMY - PASS CHANTIER - RDC - LOCGT 1005

MOTIF : INTERVENIR POUR ETABLIR UN QUALIGAZ
REFECTION D'UN JOINT SILICONE EVIER
REPLACEMENT MEUBLE SOUS VASQUE SALLE DE BAIN (2 PORTES)
REPLACEMENT BONDE DE VIDAGE SALLE DE BAIN
REFECTION DU JOINT SILICOLE BAIGNOIRE ET NETTOYAGE DES JOINTS DE FAIENCE
COTÉ BAIGNOIRE
REPLACEMENT WC COMPLET
REPLACEMENT POIGNEE MEUBLE SOUS EVIER
REPOSER LE RADIATEUR DE LA CUISINE QUI EST ENTREPOSÉ DANS LE PLACARD DU
HALL
PL00001 - PL00003 - PL00016 - PL00020 - PL00030 - PL00033 - PL00045
PL00056 - PL00061

Donneur d'ordre : Mme D JOUVENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 21 AOUT 2024 A 08H00
REPLACEMENT VIDAGE BAIGNOIRE
REPLACEMENT DU PACK WC COMPET
REPLACEMENT DU MEUBLE SOUS EVIER
REFECTION JOINT SILICONE EVIER
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT QUALIGAZ
PREVOIR NOUVELLE IINTERVENTION AFIN DE FINIR LE CHANTIER

LE 10 SEPTEMBRE 2024 A 09H15
REPLACEMENT BOUCHE VMX CUISINE
REPLACEMENT VANNE MONOTUBE ET REPOSE DU RADIATEUR CUISINE
REMISE EN EAU ET PURGE
NETTOYAGE FAIENCE BAIGNOIRE ET REFECTION SILICONE
REPLACEMENT MEUBLE VASQUE SALLE DE BAIN AVEC REPOSE DU MIROIR EXISTANT

OBSERVATIONS :

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,13	51,13
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	1	138,05	138,05
1,00	PL00010-FP 3 portes, long 120, traité hydr	1	255,65	255,65
1,00	PL00016-Réfection joint silicone évier	1	46,01	46,01
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,13	51,13
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,13	51,13
1,00	PL00045-Rempl.complet Wc	1	306,78	306,78
1,00	PL00020-Meuble SDB plan synthese blanc	2	460,17	460,17
1,00	PL00061-Dépose/Repose 1 Radiateur	2	20,45	20,45
1,00	PL00065-Rempl.vanne manuelle radiateur	2	35,79	35,79
1,00	PL00073-FP.Bouche VMC	2	51,13	51,13

TOTAL H.T. 1467,42

T.V.A. a 10,00% 146,74

TOTAL T.T.C.En EURO 1614,16

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090145

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 954178 du 31/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

5 RUE DU CENTRE

71100 ST REMY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

00760-00006-00001-00005 H / Type 5

Etage : RDC

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230617002-1

Délai

Date limite exécution : 15/08/2024

Observations

MUTATION DU 25 / 07 / 2024 MOLLI / VACANT

PASS CHANTIER

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	51,31	51,31	5,13	56,44
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	138,05	138,05	13,81	151,86
PL00016 Réfection d'un joint silicone EVIER compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	40,90	40,90	4,09	44,99
PL00020 Meuble SDB (MEUBLE VASQUE) Plan de synthèse blanc avec dossier, de 60 cm de large, blanc (côté et façade: blanc), profondeur 54 cm, caisson monté, 2 portes, à poser sur pieds prémontés sur platine, poignées chromées incluses montées, compris miroir toute hauteur reposant + applique Led 2,2W	1,00	460,17	460,17	46,02	506,19
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00033 Réfection d'un joint silicone compris dépose, nettoyage mise en place BAIGNOIRE + NETTOYAGE JOINTS FAIENCES COTE BAIGNOIRE	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00045 Remplacement complet WC Cuvette, réservoir, joint, chasse double, abattant, robinet d'arrêt, raccords cuivre	1,00	255,65	255,65	25,57	281,22
PL00056 REMPLCT POIGNEE MEUBLE SOUS EVIER	1,00				

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5



Bon de Commande

N° : 954178 du 31/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

PL00061	Repose à l'unité CUISINE LE RADIATEUR EST ENTREPOSE DANS LE PLACARD DU HALL	1,00	20,45	20,45	2,05	22,50
Total H.T.						1 068,79
Total TVA						106,89
Total TTC						1 175,68

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par JOUVENCEAU DOMINIQUE le 31/07/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **5 RUE DU CENTRE 71100 ST REMY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **31/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 954178